

TAS Assurances SA

Vernier

Rapport sur la situation financière 2020
(Public Disclosure)

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Résumé.....	4
3.	Activités de l'entreprise	5
3.1.	Stratégie, objectifs et segments d'activités.....	5
3.2.	Appartenance au TCS et transactions principales.....	5
3.3.	Liste des principales succursales	5
3.4.	Organe de révision externe.....	5
3.5.	Principaux événements exceptionnels	6
4.	Résultats de l'entreprise.....	7
4.1.	Résultat d'exploitation	7
4.2.	Résultats financiers	7
5.	Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	8
5.1.	Composition du Conseil d'administration et de la Direction	8
5.2.	Gestion des risques	8
6.	Profil de risque	10
6.1.	Catégories de risque	10
6.2.	Évolution du profil de risque.....	11
7.	Evaluation	12
7.1.	Actifs évalués à leur valeur de marché	12
7.2.	Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché.....	12
7.3.	Marge sur la valeur de marché.....	13
8.	Gestion du capital.....	14
8.1.	Planification du capital.....	14
8.2.	Fonds propres.....	14
8.3.	Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché.....	14
9.	Solvabilité.....	15
9.1.	Calcul de la solvabilité.....	15
9.1.1.	Modèle de risque de marché.....	15
9.1.2.	Modèle pour les risques d'assurance.....	15
9.2.	Capital cible	15
9.3.	Capital porteur de risque.....	17
9.4.	Ratio de solvabilité	17
9.5.	Confirmation	18
10.	Annexes.....	19

1. Introduction

L'objectif de ce rapport est de mettre à disposition des assurés et des ayants droit des informations sur la situation financière de TAS Assurances SA (TAS), basées sur les valeurs économiques des actifs et passifs au 31.12.2020.

La circulaire 2016/02 « Publication – assureurs (public disclosure) » de la FINMA précise les art. 111a et 203a de l'ordonnance sur la surveillance (OS ; RS 961.011) qui concernent le rapport sur la situation financière des entreprises, groupes et conglomérats d'assurance assujettis. La circulaire décrit les bases relatives au contenu ainsi que la structure du rapport sur la situation financière.

La circulaire 2016/02 concerne toutes les entreprises d'assurance en vertu de l'article 2 al. 1 let a et b de la loi sur la surveillance des assurances (LSA) ainsi que les groupes et conglomérats d'assurance définis selon l'art. 2 al.1 let. d en relation avec les articles 65 et 73 de la LSA. TAS, étant une compagnie d'assurance directe de catégorie 4, elle doit se conformer à la présente circulaire.

Les lois, ordonnances et cette circulaire ont servi de base pour ce rapport :

- Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (état au 1er janvier 2020 – LSA; RS 961.01)
- Ordonnance du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 1er janvier 2016 – OS; RS 961.011)
- Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 15 décembre 2015 – OS-FINMA; RS 961.011.1)
- Loi fédérale du 30 mars 1911 complétant le Code civil suisse (Droit des obligations, état au 1er février 2021 – CO; RS 220)
- Circulaire 2016/2 de la FINMA du 3 décembre 2015 "Publication – assureurs (*public disclosure*)" (état au 22 août 2019)

Le rapport récapitulatif de l'organe de révision est joint au présent rapport.

2. Résumé

Activités de l'entreprise

TAS est une société d'assurance du Touring Club Suisse (TCS) avec siège social à Vernier (Genève). Elle est enregistrée au registre du commerce depuis le 17 novembre 1975 et exploite principalement la branche d'assurance « Assistance ». La société envisage une croissance organique dans les marchés actuellement exploités. Les piliers de la stratégie sont l'amélioration des produits existants, le développement de nouveaux produits selon le besoin des clients et le maintien de la qualité et de l'efficacité de l'organisation de prestations.

En 2020, la pandémie du coronavirus a rapidement fait changer les priorités du management qui se sont dès lors focalisées sur la maîtrise des conséquences de la pandémie sur l'environnement et les conditions de travail, ainsi que sur celles relatives au volume jamais vu de demandes de remboursements en raison d'annulations de voyages. De manière générale, la pandémie n'a pas eu d'effet négatif sur la situation financière de la société en 2020.

Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés systématiquement avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité performante, fiable et de qualité. Pour limiter les risques financiers, TAS a choisi une gestion conservatrice des placements.

La gestion des risques s'appuie sur le système de contrôle interne organisé selon le principe des trois lignes de défense, qui sont l'unité opérationnel, des fonctions distinctes et non-liées aux responsables des opérations ainsi que l'audit interne.

Evaluation

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurances, la législation actuelle prescrit un bilan « proche du marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs de marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs comptables du bilan statutaire.

La somme du bilan proche du marché s'élevait au 31 décembre 2020 à CHF 144.8 millions et correspond à une augmentation de CHF 24.5 millions par rapport au 31 décembre 2019 (CHF 120.3 millions).

Les actifs de TAS sont majoritairement constitués de fonds de placements, de placements à terme et de liquidités. Pour ces actifs, la valeur comptable est égale à la valeur de marché.

La valeur statutaire des engagements de TAS s'élève à CHF 75.4 millions au 31 décembre 2020. La valeur proche du marché de l'ensemble des engagements de TAS s'élève à CHF 69.8 millions.

Gestion du capital

TAS poursuit une stratégie de gestion conservatrice de capital propre, afin de pouvoir autofinancer ses activités et son développement en gardant un ratio SST (Swiss Solvency Test) significativement au-dessus du minimum requis.

Solvabilité / Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité SST de TAS au 01.01.2021 est de 291.5% (précédent SST : 242.2%).

3. Activités de l'entreprise

3.1. Stratégie, objectifs et segments d'activités

TAS est une société d'assurance du TCS. Elle a son siège social à Vernier (Genève, Suisse) et est enregistrée au registre du commerce en tant que société anonyme depuis le 17 novembre 1975.

Avec le TCS, TAS fournit des services d'assistance et d'assurance de qualité, principalement autour du thème du Voyage. Il s'agit d'annulation de voyage, d'assistance médicale pendant les voyages, de rapatriement, d'assistance aux véhicules, de perte de bagages ou encore de couvertures de casco complète pour les vélos électriques et les bicyclettes. Pour la clientèle privée, TAS est porteur de risque et prestataire des parties assurantielles du TCS Livret ETI ou de TCS Bike Assistance. Conseils, protection et assistance sont ses principes directeurs pour les entreprises pour qui elle met à disposition son expérience et son expertise en matière d'assurance.

Pour ce faire, elle exploite des assurances de toute nature, à l'exclusion de l'assurance-vie, et dispose des agréments nécessaires pour les branches :

- B3, Corps de véhicules terrestres (autres que ferroviaires)
- B7, Marchandises transportées (y compris les marchandises, bagages et tous autres biens)
- B9, Autres dommages aux biens
- B13, Responsabilité civile générale
- B16, Pertes pécuniaires diverses
- B18, Assistance

Les prestations liées aux produits de ces branches sont proposées aux membres du TCS et - à des conditions déterminées - à des non-membres.

3.2. Appartenance au TCS et transactions principales

TAS est détenue à 100% par le TCS, une organisation à but non lucratif avec siège à Vernier. Le TCS est une association qui a pour but principal de sauvegarder les droits et les intérêts de ses sociétaires dans la circulation routière et dans le domaine de la mobilité en général. Ses activités n'entrent pas dans le champ de surveillance de la FINMA.

Il n'y a aucune transaction intragroupe extraordinaire à signaler pendant la période sous revue.

3.3. Liste des principales succursales

TAS ne dispose d'aucune succursale.

3.4. Organe de révision externe

KPMG SA
Financial Services Suisse romande
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

L'audit porte sur les états financiers de l'exercice sous revue selon le code des obligations suisse, la loi sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (LSA) ainsi que l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (OS).

3.5. Principaux événements exceptionnels

Début 2020 la pandémie du Coronavirus (Covid-19) s'est rapidement répandue dans le monde. Elle a été déclarée comme pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. A partir de mi-février de nombreux gouvernements ont pris des mesures de plus en plus strictes pour aider à contenir ou à retarder la propagation du virus. Les mesures ont dans un premier temps bloqué une grande partie des activités économiques et sociales.

Dans ce contexte, des changements organisationnels significatifs ont dû être rapidement mis en place, tant au niveau des instructions et procédures de travail qu'au niveau des infrastructures (notamment IT) pour permettre le déploiement généralisé du travail à domicile. Le nombre de dossiers ouverts au milieu de l'année était déjà plus élevé que celui d'une année ordinaire entière. Même par la suite, et jusqu'à peu avant la fin de l'année, le nombre d'annonces de nouveaux sinistres est resté largement supérieur au niveau habituel. Pour faire face à ce flot de demandes de remboursement, une Task Force spéciale a été mise en place en mai. Afin de répondre aux demandes des clients le plus rapidement possible, le nombre de collaboratrices et collaborateurs du service des prestations a été successivement augmenté, faisant plus que tripler l'effectif habituel. Grâce à l'engagement extraordinaire et exemplaire de l'ensemble des employés, la grande majorité des cas d'annulation annoncés avaient été réglés à la fin de l'année et le nombre de cas ouverts était quasi identique à celui de l'année précédente.

4. Résultats de l'entreprise

4.1. Résultat d'exploitation

		en millions de CHF	
	Calculs	2020	2019
Primes*			
Primes brutes		83.0	81.7
Primes brutes cédées aux réassureurs		-0.4	-0.3
Autres primes brutes cédées		-0.1	-0.1
Variation report de primes		-1.5	-5.6
Autres produits de l'activité d'assurance		0.0	-
Primes acquises pour propre compte	1	81.0	75.6
Sinistres			
Charges sinistres : montants payés bruts		42.8	47.0
Charges sinistres : montants payés bruts, part réassureurs		-13.0	-
Variation provisions techniques		12.3	-3.1
Charges de sinistres pour propre compte	2	42.1	43.9
Charges d'exploitation			
Charges d'exploitation	3	32.7	28.5
Résultat intermédiaire d'exploitation	1-2-3	6.2	3.0

Dû à l'effet de la pandémie, les primes acquises pour propre compte du Livret ETI ont augmenté en 2020 grâce à la migration, pour l'instant volontaire de la part des membres, sur la génération 2019 du produit. Le volume de primes généré par cette dernière est effectivement plus important en raison d'une couverture de prestations plus large. Une partie importante de la hausse des primes brutes provient de nouveaux contrats B2B pour des constructeurs automobiles dans le cadre du dépannage.

Les charges de sinistres 2020 ont bénéficié d'une forte baisse, d'une part en raison de la diminution importante de l'activité des voyages à l'étranger et d'autre part grâce à la participation des réassureurs aux coûts liés à la pandémie. A noter que la participation aux bénéfices due à l'actionnaire unique ressort dans la variation des provisions techniques.

Les charges d'exploitations ont augmenté en partie en raison de l'augmentation des effectifs nécessaires pour absorber l'augmentation des dossiers en raison de la pandémie, comme mentionné sous 3.5.

4.2. Résultats financiers

TAS place ses actifs financiers essentiellement sous forme de fonds de placement collectifs cotés.

	en millions de CHF	
	2020	2019
Résultat des placements financiers	2.7	2.7
Produits financiers	2.9	3.0
Charges financières et des frais de gestion	-0.2	-0.3

Il n'y a aucune écriture de bénéfice ou de perte directement affectée aux fonds propres.

5. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

5.1. Composition du Conseil d'administration et de la Direction

Nom	Fonction	Remarques
Peter Goetschi	Président	
François Membrez	Vice-président	
Stefan Burri Czibula	Administrateur délégué	
Alessandro Marci	Administrateur	
Jürg Wittwer	Administrateur	
Arthur Rey	Directeur	

5.2. Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés systématiquement avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise, et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité continue, performante, fiable et de qualité.

La gestion des risques s'appuie sur le système de contrôle interne (SCI) organisé selon le principe des trois lignes de défense :

- L'unité opérationnelle est responsable de la prise des risques, de leur contrôle et gestion quotidienne avec l'appui du Système de Contrôle Interne (SCI).
- Des fonctions distinctes, principalement la Compliance, la gestion des risques et le SCI, et non-liées aux acteurs des unités opérationnelles surveillent périodiquement le respect des règles définies et la conformité de la gestion des risques. Leur rapport annuel est adressé aux responsables opérationnels, ainsi qu'à la Direction et au Conseil d'administration.
- L'audit interne est une fonction indépendante des autres fonctions de contrôle et de la Direction, mandaté par le Conseil d'administration qui est responsable du plan et de la surveillance des activités d'audit interne.

Le SCI est une combinaison d'éléments organisationnels, structurels et dynamiques (relatifs aux processus). Les tâches et contrôles qui émanent du SCI sont exécutées par la Direction et les collaboratrices et collaborateurs. Le Conseil d'administration porte la responsabilité finale du fonctionnement et de l'effectivité du SCI. Ce dernier sert à assurer la conformité de l'entreprise aux lois et aux normes internes, la fiabilité des états financiers ainsi que la bonne exécution des décisions du Conseil et de celles de la Direction pour limiter et contrôler les risques principaux. Le SCI suit les principes du Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), un standard reconnu au niveau international, et s'étend également aux prestations essentielles déléguées.

Le cadre du SCI est structuré autour des cinq éléments suivants, définis par le COSO :

- **L'environnement de contrôle** comprend, comme élément central, un code de conduite qui donne un cadre général favorisant l'intégrité et l'éthique. Les principes de gestion et de contrôle des risques qui en découlent sont définis par le Conseil d'administration et la Direction au travers de règlements, directives et autres instructions internes.
- **L'évaluation des risques** comprend les procédures, méthodes et processus détaillés et formalisés afin de définir la façon d'identifier, d'évaluer, de contrôler, d'adresser et de rapporter les risques.
- **Les activités de contrôle** sont les mesures visant à assurer l'application des directives émanant de la Direction en vue de maîtriser les risques qui pourraient compromettre l'atteinte des objectifs. Les contrôles sont exécutés à tous les niveaux de l'entreprise, à différentes étapes des processus opérationnels et à l'égard de l'environnement technologique. Des mesures de prévention et de détection sont déployées et peuvent englober diverses activités manuelles et automatisées, notamment les autorisations et les approbations, les vérifications, les rapprochements et les évaluations de la performance opérationnelle.
- Pour appuyer le bon fonctionnement du SCI, l'entreprise acquiert, répertorie, produit, distribue et utilise des **informations pertinentes** et de qualité à tous les niveaux.

- En vue de vérifier si tous les éléments du contrôle interne sont effectifs et efficaces, des **activités de suivi**, notamment des évaluations continues et distinctes, sont élaborées et exécutées à tous les niveaux de l'entreprise. Les responsables des contrôles clés et des processus, désignés au préalable par la Direction, effectuent un contrôle périodique et communiquent d'éventuelles déficiences à la Direction.

Pendant la période sous revue, aucun changement significatif n'est intervenu dans la gestion des risques.

6. Profil de risque

6.1. Catégories de risque

L'ensemble des risques sont ainsi catégorisés :

- Risques opérationnels :
 - Risques d'assurance :
 - Gros évènement
 - Politique de réassurance
 - Qualité du portefeuille
 - Solvabilité et fortune liée
 - Sous-provisionnement
 - Tarification
 - Risques financiers :
 - Marché
 - Crédit
 - Liquidité
 - Risques d'entreprise :
 - Concentration
 - Conduite
 - Conformité
 - Continuité des activités (BCM)
 - Gouvernance
 - Prestations déléguées
 - Qualité des prestations
 - Satisfaction des clients
 - Technologie
 - Autres risques opérationnels
- Risques stratégiques :
 - Concurrence
 - Position sur le marché

Tous les principaux **risques opérationnels et stratégiques** sont répertoriés et évalués au sein d'un inventaire et classés dans une matrice des risques, en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact estimé. Cette matrice fournit ainsi une vue d'ensemble de l'exposition aux risques. En outre, les évaluations prospectives (SST, ORSA) couvrent l'ensemble des risques pertinents identifiés.

Les risques figurant dans l'inventaire des risques présentent une faible relation d'interdépendance (par exemple entre les risques financiers et les risques d'assurance couverts). Que ce soit sous l'angle des catégories ou des facteurs de risques, de la nature des activités ou des données géographiques, les risques identifiés présentent un risque de concentration peu significatif.

La maîtrise des **risques d'assurance** consiste en grande partie au contrôle des coûts des prestations assurées, tout en garantissant la qualité des prestations et la satisfaction des assurés. Un système de gestion de la qualité soutient l'atteinte de cet objectif d'efficacité et participe à la réduction des risques d'erreurs dans les processus opérationnels. Les risques d'assurance sont modérés par une limitation des prestations maximales par cas et par une couverture de réassurance. Le contrôle financier ainsi que le SCI constituent des instruments importants pour atteindre une gestion efficace des cas et des ressources. De plus, l'actuaire responsable, dans le cadre des tâches qui lui incombent, contrôle annuellement la suffisance des tarifs pour l'année à venir et le responsable de l'audit interne analyse régulièrement s'il y a des indices de fraude impliquant les personnes internes à l'entreprise.

En ce qui concerne les **risques financiers**, la fortune nécessaire pour couvrir les obligations envers les assurés est investie selon une stratégie conservatrice et une gestion passive, réalisée à travers des fonds de placements

diversifiés basés sur des indices de référence des marchés globaux. Par conséquent, la gestion des risques de placement consiste surtout en la surveillance du respect de la stratégie, de la performance et des gérants de fortune. Les **risques de crédit** sont quant à eux fortement limités par l'application du principe de diversification. De plus, les fonds de placements choisis ne retiennent que des investissements de première qualité (Investment grade). Dans le cadre de l'analyse de la concentration des contreparties, comprenant également les actions détenues au travers de fonds collectifs actions, un contrôle trimestriel permet de garantir qu'aucune contrepartie ne représente une part importante de l'ensemble des avoirs détenus.

Au sein des **risques d'entreprises**, seul un éventuel risque de concentration lié aux contreparties fait l'objet de mesures particulières. En effet, TAS acquiert un nombre significatif de prestations de services au TCS, notamment auprès des unités de fonctions Shared Services (IT, RH, Facility management, etc.) et Finance & Accounting. Divers mécanismes de contrôles, notamment au sein du Système de Contrôle Interne et du Business Continuity Management, permettent un suivi adéquat de ces prestations déléguées afin de garantir, pour chaque prestation, le maintien du niveau de prestation convenu contractuellement.

6.2. Évolution du profil de risque

Impact de la pandémie sur les catégories de risques :

- Risques d'assurance : l'impact de la pandémie sur la sinistralité en 2020 a été en grande partie couvert par les polices de réassurance. Les sinistres Covid-19 sont majoritairement dus à l'annulation de voyages. Par contre, la baisse des activités de voyages en 2020 a eu un effet positif sur la sinistralité de TAS. Comme les circonstances au début 2021 sont encore similaires, l'évolution future des risques de sinistralité dépend fortement du développement du portefeuille d'assurance voyage et, à moyen terme, de la reprise des activités de voyage au niveau international ainsi que de la politique et des possibilités de réassurance à partir de 2023.
- Risques financiers : au niveau global et national, l'impact économique de la pandémie est encore inconnu. Les mesures gouvernementales et des banques centrales ont pour l'instant permis d'éviter une crise financière globale. Néanmoins, la volatilité des cours des titres cotés reste à un niveau élevé. Les marchés des actions et de l'immobilier présentent d'éventuels risques de forte correction si la situation économique se dégrade lorsque les gouvernements réduiront – par choix ou par contrainte budgétaire – les aides massives actuellement déployées ou si des faillites importantes surviennent et provoquent un effet domino. Le niveau très bas des taux d'intérêts, y compris les taux négatifs des obligations en Suisse représentent un risque de rentabilité et pour la valeur du portefeuille.
- Risques d'entreprise : des changements organisationnels significatifs ont dû être rapidement mis en place tant au niveau des instructions et procédures de travail qu'au niveau des infrastructures (notamment IT) pour permettre le déploiement généralisé du travail à domicile pendant plusieurs périodes. Cette situation a permis de réduire autant que possible les risques d'infections et la propagation du virus tout en maintenant les risques de sécurité IT faibles (grâce à l'usage des connexions VPN/VDI) et d'assurer la continuité des services aux assurés. Pour traiter des volumes exceptionnels et sans précédent de dossiers Annulation, une Task Force dédiée au traitement et à la liquidation de ces dossiers a été mise en place. La nécessité de l'engagement de nombreuses ressources supplémentaires a temporairement augmenté les risques relatifs à la qualité et à l'efficacité des prestations fournies. Avec le retour du nombre de dossiers annoncés à un niveau normal le risque d'entreprise de TAS se retrouve lui aussi à un niveau normal.

En conclusion, l'exposition aux risques est maîtrisée et maîtrisable.

7. Evaluation

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurance et pour ce rapport, la législation actuelle prescrit un bilan « proche du marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs de marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs du bilan statutaire. Ces principes généraux sont décrits dans la réglementation de la FINMA relative au SST et les données détaillées figurent dans l'annexe 2 de ce rapport.

7.1. Actifs évalués à leur valeur de marché

S'il y a un prix de marché observable, tous les actifs au bilan sont évalués selon le principe de la valeur de marché. Dans le cas contraire, une valeur proche du marché est estimée.

Les aspects suivants sont importants pour comprendre ces valeurs :

- Les actifs dans les fonds de placement, les créances envers les sociétés du Groupe TCS, ainsi que les liquidités ont une valeur de marché observable.
- Pour les actifs restants (autres créances, actifs transitoires et immobilisés), la valeur proche du marché est estimée à la valeur statutaire.

Les uniques corrections de valeur relatives aux actifs apportées au bilan proche du marché concernent l'élimination des actifs immatériels. En situation de crise, la valeur des actifs immatériels se laisse difficilement réaliser. Les actifs immatériels doivent donc être exclus du capital porteur de risque puisqu'ils ne permettent pas d'absorber un besoin subit et immédiat de capital. Leurs valeurs ont donc été réduites à zéro dans le cadre de ce rapport.

Les actifs de TAS sont majoritairement constitués de fonds de placement pour un total de CHF 106.3 millions et de liquidités d'une valeur de CHF 31.4 million. Pour ces actifs, la valeur statutaire est basée sur la valeur boursière, mais réduite des bénéfices non réalisés (provisions pour fluctuation de valeurs). Les actifs restants sont des actifs transitoires, des immobilisations corporelles, des créances fiscales et d'autres actifs pour une valeur proche du marché de CHF 7.1 millions, ce qui représente 4.9% de la valeur totale des actifs.

La somme du bilan proche du marché s'élevait au 31 décembre 2020 à CHF 144.8 millions et correspond à une augmentation de CHF 24.5 millions par rapport au 31 décembre 2019 (CHF 120.3 millions).

7.2. Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché

La valeur des engagements d'assurance correspond à la charge financière future attendue, liée aux contrats d'assurance déjà contractés par TAS.

Pour une meilleure estimation des engagements, les modifications apportées au bilan proche du marché par rapport aux comptes statutaires concernent principalement les provisions techniques :

- Tous les flux monétaires liés aux contrats d'assurance (primes encaissées, paiements pour sinistres, etc.) sont escomptés. Cette règle s'applique également à la part pour compte des réassureurs.
- La provision pour sécurité et pour fluctuation est écartée, puisqu'elle ne correspond pas à un montant attendu mais sert à absorber un écart des montants attendus.

La valeur de marché des autres engagements est considérée comme égale à la valeur statutaire.

La valeur statutaire des engagements de TAS s'élève à CHF 75.4 millions au 31 décembre 2020. En tenant compte de tous les retraitements présentés ci-dessus, la valeur proche du marché de l'ensemble des engagements de TAS s'élève à CHF 69.8 millions.

7.3. Marge sur la valeur de marché

Une charge supplémentaire par rapport aux comptes statutaires est incluse dans le SST, il s'agit de la marge sur la valeur de marché. La raison est qu'en cas de reprise des engagements d'assurance de la société par un tiers, celui-ci veut être indemnisé pour le risque financier lié à la reprise du portefeuille. La marge sur la valeur de marché correspond au coût du capital requis pour couvrir la liquidation des engagements d'assurance, y compris le risque de crédit et du risque de marché non diversifiable. En agrégeant les divers éléments, la marge sur la valeur de marché totale s'élève à CHF 1.2 million. Pour le calcul du ratio SST, ce montant est déduit du capital cible (fonds propres nécessaires) et du capital porteur de risque.

8. Gestion du capital

8.1. Planification du capital

TAS poursuit une stratégie de gestion conservatrice de son capital propre afin de pouvoir autofinancer ses activités et son développement, supporter des risques potentiels tout en gardant un ratio SST significativement au-dessus du minimum demandé.

La planification quantitative s'étend sur trois ans.

8.2. Fonds propres

Le tableau ci-dessous indique les fonds propres qui ont été rapportés dans le rapport d'activité au 31.12.2020 de la société, ainsi que leur ventilation entre capital action et autres réserves :

	en millions de CHF
	2020
Capital-actions	8.0
Réserves légales issues du bénéfice	4.0
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées	
Réserves spéciales	16.0
Résultat reporté	18.0
Résultat de l'exercice	7.8
Fonds propres	53.9

Les fonds propres sont constitués du capital-actions et des réserves légales et libres.

8.3. Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché

Le capital porteur de risque (CPR) est de CHF 75.0 millions et donc supérieur de CHF 21.1 millions par rapport aux fonds propres statutaires. Un tableau qui décrit la composition du CPR se trouve dans le chapitre 9.3. Cette différence provient de la provision de sécurité pour fluctuations ainsi qu'aux provisions pour fluctuations de valeurs.

9. Solvabilité

9.1. Calcul de la solvabilité

La FINMA demande des fonds propres minimums (capital cible) qui doivent dépasser les pertes éventuelles selon les différents scénarios SST, y compris une marge de sécurité. La différence entre actifs et passifs selon le bilan proche du marché constituent le capital porteur de risque.

9.1.1. Modèle de risque de marché

TAS applique le modèle standard SST de la FINMA. Cette approche se base sur la mesure de risque dite de l'Expected Shortfall. C'est cette dernière qui est utilisée dans le calcul du capital cible. Le modèle 2021 mis à disposition par la FINMA n'a pas subi de modification fondamentale par rapport à celui de 2020. Par contre certains paramètres, notamment ceux liés au risque de marché, ont subi d'importants ajustements pour refléter la situation actuelle.

9.1.2. Modèle pour les risques d'assurance

Le modèle standard SST de la FINMA a été utilisé pour estimer les risques d'assurance. Ce même modèle a été utilisé dans les années précédentes.

Les règles d'application de ce modèle ont subi une importante modification en 2020 : les primes souscrites mais non-acquises durant l'année considérée sont nouvellement prises en compte dans le risque d'assurance. Cette règle affecte fortement TAS, dont les polices ne sont pas libellées par rapport à une échéance principale au 31 décembre mais réparties sur toute l'année. Le report de prime de TAS représentant environ 50% de la prime annuelle, la nouvelle règle fait que le risque d'assurance considéré est également 50% plus élevé que l'année passée.

Pour la même raison, la marge de risque sur les provisions techniques (MVM ou « montant minimal ») augmente fortement, puisqu'elle s'applique au report de prime qui est très important par rapport aux provisions pour sinistres en cours.

9.2. Capital cible

Répartition du capital cible :

		en millions de CHF	
	Calculs	SST 2021	SST 2020
Risque d'assurance	1	20.4	23.0
Risque de marché	2	12.9	9.9
Effet de diversification des risques de marché et d'assurance	3	7.6	6.1
Risques d'assurance et de marché diversifiés	1+2-3	25.7	26.8
Risques provenant des scénarios	4	4.5	1.2
Risques d'assurance et de marché diversifiés (comprenant les scénarios)	1+2-3+4	30.2	27.9
Résultat d'assurance attendu	5	6.4	3.4
Performance financière projetée sur une année	6	1.5	1.4
Déficit prévu (assurance et marché) comprenant les résultats escomptés	1+2-3+4-(5+6)	22.3	23.1
Risque de crédit	7	3.0	2.6
Capital de Solvabilité Requis (CSR)	1+2-3+4-(5+6)+7	25.3	25.8
Marge sur valeur de marché	8	1.2	0.9
Capital cible	1+2-3+4-(5+6)+7+8	26.5	26.7

Le capital cible reste globalement à un niveau proche du SST de 2020. L'amélioration du résultat d'assurance attendu provient des charges de nouveaux sinistres attendues pour 2021 qui sont plus basses que les années

précédentes. Le risque d'assurance diminue pour cette raison et aussi à cause de la baisse d'environ 3.5% des primes acquises.

Le risque provenant des scénarios augmente en raison du paramétrage du modèle de la Finma qui a augmenté l'impact de certains scénarios dont notamment le scénario « pandémie ».

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque d'assurance:

		en millions de CHF	
	Calcul	SST 2021	SST 2020
Risque des nouveaux sinistres	1	20.8	25.2
Risque de run-off	2	1.8	2.6
Effet de diversification	3	2.2	4.8
Risque d'assurance	1+2-3	20.4	23.0

Le risque de nouveaux sinistres représente la part des contrats vendus en 2020 acquise sur 2021 et le risque induit par les contrats d'assurance vendus pour l'année de souscription en cours. Le risque de run-off (ou aussi connu comme risque de liquidation) est au contraire le risque attaché aux contrats d'assurance qui ne sont plus vendus mais qui peuvent encore faire émerger des sinistres à payer dans l'année.

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque de marché:

	en millions de CHF	
	SST 2021	SST 2020
Risque de marché des intérêts	8.1	6.6
Risque de marché des spreads	5.2	4.2
Risque de marché des actions	6.9	5.8
Risque de marché des biens immobiliers	2.0	1.9
Effet de diversification risque de marché	-9.4	-8.6
Risque de marché	12.9	9.9

Le paramétrage du modèle fait particulièrement augmenter en 2021 le risque de marché des intérêts ainsi que celui des spreads. L'effet de diversification annule en partie l'augmentation du risque de marché considéré isolément. Ces paramètres sont principalement liés à la conjoncture et sont paramétrés par la FINMA dans leur modèle.

9.3. Capital porteur de risque

Le capital porteur de risque est la différence entre la valeur des actifs et des passifs à la valeur proche du marché.

Les tableaux ci-dessous détaillent la valeur des actifs et des engagements proche du marché:

en millions de CHF

	Calculs	Clôture sous revue	Clôture précédente
Valeur des placements proche du marché		106.3	97.4
Immobilier		16.5	15.3
Titres à revenu fixe		66.1	61.7
Actions		23.7	20.3
Valeur des autres actifs proche du marché		38.5	23.0
Part des réassureurs dans les provisions techniques		2.6	1.3
Liquidités		31.4	17.4
Créances issues des activités d'assurance		2.1	0.0
Autres créances		2.1	3.9
Autres actifs		0.3	0.4
Valeur totale des actifs proche du marché	1	144.8	120.3

en millions de CHF

	Calculs	Clôture sous revue	Clôture précédente
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance		67.7	55.1
Assurance directe		67.7	55.1
Valeur proche du marché des autres engagements		2.1	1.9
Provisions non techniques		1.0	1.0
Dettes liées à des instruments de taux		0.0	0.0
Autres passifs		1.1	0.9
Valeur totale des passifs proche du marché	2	69.8	56.9
Capital porteur de risque	1-2	75.0	63.4

9.4. Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité indique si l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital afin de tenir ses obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance vendus aux clients. Un ratio supérieur à 100% indique que l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital pour couvrir les risques qu'elle encourt. Le ratio de solvabilité de TAS au 01.01.2021 s'élève à 291.5%, en hausse par rapport à l'année précédente (SST 2020 : 242.2%). Sur la base de ce résultat, TAS dépasse toujours les exigences du SST avec une marge plus importante que par le passé.

9.5. Confirmation

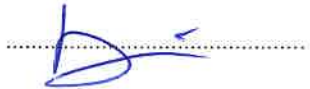
Les chiffres indiqués aux sections 9.2 à 9.4 correspondent aux chiffres officiels du SST soumis à la FINMA le 30 avril 2021 et en cours d'approbation.

TAS Assurances SA

Stefan Burri Czibula

Fonction : Administrateur délégué

Signature:



Lieu et date : Vernier, le 30.04.2021

Arthur Rey

Fonction : Directeur

Signature:



Lieu et date : Vernier, le 30.04.2021

10. Annexes

Pièces jointes au rapport sur la situation financière de la société en conformité avec la législation sur la Publication assureurs :

- Annexe 1 – Rapport 2020 de l'organe de révision
- Annexe 2 – Informations quantitatives selon le modèle FINMA circulaire 2016/02



TAS Assurances SA, Vernier

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale

Comptes annuels 2020

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de TAS Assurances SA, Vernier

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TAS Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Léonie Guisan
Expert-réviseur agréée

Genève, le 26 avril 2021

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

TAS Assurances SA

Vernier

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

Jahresabschluss per 31. Dezember 2020

Document interne - Internes Dokument

Confidentiel - Vertraulich

Bilan au 31 décembre - Bilanz per 31. Dezember

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	Notes	2020	2019
Placements - Kapitalanlagen			
Autres placements - <i>Übrige Kapitalanlagen</i>	1	106'342	97'362
Provisions pour fluctuation de valeurs - <i>Schwankungsreserve</i>		-15'550	-14'261
		90'792	83'101
Liquidités - Flüssige Mittel			
Banques - <i>Banken</i>		31'372	17'365
		31'372	17'365
Part des réassureurs dans les provisions techniques - <i>Anteil versicherungstechnischer Rückstellungen aus Rückversicherung</i>	4	2'622	1'277
Immobilisations corporelles - Sachanlagen			
Mobilier, machines, installations - <i>Mobiliar, Maschinen Einrichtungen</i>		1	1
Véhicules - <i>Fahrzeuge</i>		30	28
		31	29
Immobilisations incorporelles - Immaterielle Vermögenswerte			
Informatique (Software) - <i>EDV</i>		10	12
Créances nées d'opérations d'assurance - Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft			
	2	2'101	-
Autres créances - Übrige Forderungen			
Envers des tiers - <i>Gegenüber Dritten</i>		827	1'635
Créances fiscales - <i>Gegenüber Steuerverwaltung</i>		252	959
Envers des sociétés du groupe - <i>Gegenüber Konzerngesellschaften</i>	7	49	349
Envers l'actionnaire TCS Club - <i>Gegenüber Aktionär TCS Club</i>	7	982	964
		2'110	3'907
Actifs de régularisation - Aktive Rechnungsabgrenzungen			
	3	250	387
		250	387
Total actif - Total Aktiven		129'288	106'078
Provisions techniques - Versicherungstechnische Rückstellungen			
	4	64'960	51'070
Provisions non techniques - Nichtversicherungstechnische Rückstellungen			
	5	999	985
		65'959	52'055
Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft			
	6	8'419	7'096
Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten			
Envers des tiers - <i>Gegenüber Dritten</i>		112	117
Dettes fiscales - <i>Gegenüber Steuerverwaltung</i>		570	481
		682	598
Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen			
	8	364	304
		364	304
Total des provisions et des dettes externes - Total Fremdkapital		75'424	60'053
Capital-actions - Aktienkapital			
Réserves légales issues du bénéfice - <i>Gesetzliche Gewinnreserven</i>	9	8'000	8'000
Réserves facultatives issues du bénéfice - <i>Freiwillige Gewinnreserven</i>	9	4'000	1'900
Réserves spéciales - <i>Spezialreserven</i>	9	16'000	16'000
Résultat reporté - <i>Gewinn- / Verlustvortrag</i>	9	18'025	15'269
Résultat de l'exercice - <i>Jahresergebnis</i>		7'839	4'856
		41'864	36'125
Total fonds propres - Total Eigenkapital		53'864	46'025
Total passif - Total Passiven		129'288	106'078

Compte de résultat - Erfolgsrechnung

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	Notes	Janv-déc 2020	Janv-déc 2019
Primes brutes - Bruttoprämien		83'029	81'640
./ Primes brutes cédées aux réassureurs - Anteil Bruttoprämie Rückversicherer		-417	-330
./ Primes brutes cédées aux tiers - Anteil Bruttoprämie Dritte		-39	-46
./ Primes brutes cédées aux sociétés du groupe - Anteil Bruttoprämie Konzerngesellschaften		-58	-68
Primes pour propre compte - Prämien für eigene Rechnung		82'515	81'196
Variation reports de primes - Veränderung Prämienüberträge		-1'486	-5'643
Primes acquises pour propre compte - Verdiente Prämien für eigene Rechnung		81'029	75'553
Autres produits de l'activité d'assurance - Sonstige Erträge aus dem Versicherungsgeschäft		7	-
Total des produits de l'activité technique d'assurance - Total Erträge aus versicherungstechnischen Geschäft		81'036	75'553
Charges sinistres: montants payés bruts - Zahlungen für Versicherungsfälle brutto	10	-42'757	-46'974
Charges sinistres: montants payés, part réassureurs - Anteil Rückversicherer an Zahlungen für Versicherungsfälle	10	12'963	-
Variations provisions techniques - Veränderung versicherungstechnische Rückstellungen	11	-12'299	3'049
Charge sinistres pour propre compte - Aufwendungen für Versicherungsfälle für eigene Rechnung		-42'093	-43'925
Frais facturation et encaissement - Fakturierungs- und Inkassospesen		-34	-27
Commissions payées, soc. groupe - Bezahlte Kommissionen, Konzerngesellschaften		-60	-54
Commissions payées, tiers - Bezahlte Kommissionen, Dritte		-79	-
Salaires et charges de personnel - Löhne und Personalkosten		-5'836	-3'300
Loyers et charges - Mieten und Nebenkosten		-395	-390
Entretien et réparations - Unterhalt und Reparaturen		-7	-4
Assurances d'entreprise, poste et télécommunication - Sachversicherungen, Post und Telekommunikation		-73	-49
Frais généraux et d'administration - Allgemeiner Verwaltungsaufwand		-715	-534
Marketing et distribution - Marketing und Vertrieb		-6'259	-5'356
Prestations de service TCS- Kauf TCS-Leistungen		-18'558	-18'860
Amortissements - Abschreibungen	15	-18	-14
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte - Abschluss-und Verwaltungsaufwand für eigene Rechnung		-32'034	-28'588
Autres charges techniques pour propre compte - Sonstige versicherungstechnische Aufwendungen für eigene Rechnung		-667	-
Total des charges de l'activité technique - Aufwendungen aus dem versicherungstechnischen Geschäft		-74'794	-72'513
Résultat intermédiaire - Zwischenergebnis		6'242	3'040
Produits des placements - Erträge aus Kapitalanlagen	13	4'578	9'352
Charges financières et frais de gestion des placements - Aufwendungen für Kapitalanlagen	14	-555	-495
Variation provision de fluctuation de valeurs - Veränderung Schwankungsreserve		-1'289	-6'120
Résultat des placements - Kapitalanlagenergebnis		2'734	2'737
Autres produits financiers - Sonstige finanzielle Erträge		56	29
Autres charges financières - Sonstige finanzielle Aufwendungen		-14	-10
Résultat opérationnel - Operatives Ergebnis		9'018	5'796
Charges d'intérêt dettes liées à instruments de taux - Zinsaufwendungen für verzinsliche Verbindlichkeiten		-	-4
Autres produits - Sonstige Erträge			
Prestations sociétés du groupe - Leistungen Konzerngesellschaften		106	82
Produits divers - Sonstige Erträge		2	4
Bénéfice avant impôts - Gewinn vor Steuern		9'126	5'878
Impôts directs - Direkte Steuern		-1'287	-1'022
Résultat de l'exercice - Jahresergebnis		7'839	4'856

Tableau des flux de trésorerie

en milliers de CHF

	2020	2019
Résultat de l'exercice, net	7'839	4'856
Amortissements / corrections de valeur sur:		
Immobilisations corporelles	16	14
Immobilisations incorporelles	2	-
Corrections de valeur sur autres placements	-1'569	-6'348
Variations de		
Provisions techniques	13'890	2'595
Provisions non techniques	14	-49
Provisions pour fluctuation de valeurs	1'289	6'121
Augmentation / diminution des actifs et passifs:		
Placements	-7'411	-2'203
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-1'345	-
Créances nées d'opérations d'assurance	-2'101	-
Autres créances	1'515	898
Autres créances envers les sociétés du groupe	300	-347
Autres créances envers l'actionnaire TCS Club	-18	250
Actifs de régularisation	137	-382
Dettes nées d'opérations d'assurance	1'323	-2
Autres passifs à court terme	84	-146
Autres passifs envers les sociétés du groupe	-	-1
Autres passifs envers l'actionnaire TCS Club	-	-934
Passifs de régularisation	60	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	14'025	4'322
Acquisition immobilisations corporelles:		
Véhicules	-32	-21
Vente immobilisations corporelles:		
Véhicules	14	-
Acquisition immobilisations incorporelles:		
Informatique (software)	-	-12
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements	-18	-33
Variation trésorerie	14'007	4'289
Liquidités au début de l'exercice	17'365	13'076
Liquidités à la fin de l'exercice	31'372	17'365
Variation trésorerie	14'007	4'289

Geldflussrechnung

in Tausend CHF

	2020	2019
Jahresergebnis, netto	7'839	4'856
Abschreibungen / Wertberichtigungen auf:		
Sachanlagen	16	14
Immaterielle Vermögenswerte	2	-
Wertberichtigungen auf Kapitalanlagen	-1'569	-6'348
Veränderung der:		
Versicherungstechnischen Rückstellungen	13'890	2'595
Nichtversicherungstechnischen Rückstellungen	14	-49
Wertschwankungsrückstellungen	1'289	6'121
Zunahme / Abnahme von Aktiven und Passiven:		
Kapitalanlagen	-7'411	-2'203
Anteil versicherungstechnischer Rückstellungen aus Rückversicherung	-1'345	-
Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft	-2'101	-
Uebrigere Forderungen	1'515	898
Andere Forderungen gegenüber Konzerngesellschaften	300	-347
Uebrigere Forderungen gegenüber Aktionär TCS Club	-18	250
Aktive Rechnungsabgrenzungen	137	-382
Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft	1'323	-2
Sonstige Passiven	84	-146
Sonstige Passiven gegenüber Konzerngesellschaften	-	-1
Sonstige Passiven gegenüber Aktionär TCS Club	-	-934
Passive Rechnungsabgrenzungen	60	-
Mittelzufluss (-abfluss) aus Geschäftstätigkeit	14'025	4'322
Kauf von Sachanlagen:		
Fahrzeuge	-32	-21
Kauf von Sachanlagen:		
Fahrzeuge	14	-
Kauf von immateriellen Vermögenswerten:		
EDV (software)	-	-12
Mittelzufluss(-abfluss) aus Investitionstätigkeit	-18	-33
Veränderung der flüssigen Mittel	14'007	4'289
Flüssige Mittel Anfangs Jahr	17'365	13'076
Flüssige Mittel Ende Jahr	31'372	17'365
Veränderung der flüssigen Mittel	14'007	4'289

Annexe

en milliers de CHF

Principes comptables appliqués		
Généralités		
Les comptes de la société ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code des obligations (Art. 957-963b CO).		
En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (Art. 5-6a OS-FINMA, en vigueur à partir du 15 décembre 2015).		
A la demande de l'autorité de surveillance, les primes dont la couverture commence l'année suivante ont été reclassées en 2020 dans les dettes nées d'opérations d'assurance au lieu de report de primes sous les provisions techniques. L'exercice comparatif a été retraité en conséquence. De plus, à des fins de comparaison, certains chiffre 2019 ont été reclassés pour se conformer aux changements de présentation de l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucun impact sur le résultat ou les fonds propres.		
Transactions en monnaies étrangères		
Les comptes de la société sont établis en francs suisses. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de change prévalant à la date de l'opération. Les positions du bilan en monnaies étrangères sont converties aux cours de fin d'année de l'administration fédérale des contributions. Les différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultat.		
Cours fin d'année	31.12.2020	31.12.2019
EUR	1.0815	1.0870
USD	0.8839	0.9683
GBP	1.2083	1.2828
Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués		
L'évaluation est effectuée selon les critères communs. Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Si l'évaluation subséquente des actifs s'effectue selon les prix courants observables sur un marché, les prix courants à la date du bilan sont appliqués. Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.		
Placements		
Sous les catégories "Autres placements" sont comptabilisés les fonds de placements immobiliers, fonds de placements actions et obligations. Ces placements sont évalués à leur valeur boursière au 31 décembre.		
Immobilisations corporelles		
Les biens immobilisés à caractère d'exploitation sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des ajustements de valeur. Les amortissements sont calculés conformément à la durée d'utilisation économique par catégorie d'immobilisations, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Lorsque des indices concrets laissent supposer que des actifs sont surévalués, les valeurs sont vérifiées et le cas échéant, adaptées.		
Immobilisations incorporelles		
Softwares: Les logiciels sont portés à l'actif du bilan au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur une durée d'utilisation économique de cinq ans.		
Créances		
Les autres créances sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale.		
Provisions techniques d'assurance		
Les provisions techniques sont déterminées conformément au plan d'exploitation approuvé par la FINMA. Les provisions pour sinistres en cours incluent des provisions IBNR calculées par l'actuaire responsable sur la base des triangles de liquidation de sinistres. Une provision pour parts d'excédents contractuels est également enregistrée.		
Valeur de marché		
Lorsque des actifs sont évalués à la valeur boursière ou à la valeur de marché à la date du bilan, une correction de valeur peut être constituée à charge du compte de résultat afin de tenir compte de la fluctuation des cours. Ces corrections de valeur ne sont cependant pas autorisées si elles conduisent à la comptabilisation d'une valeur inférieure au coût d'acquisition ou, s'il est plus bas, au cours boursier. Le montant total de la provision pour fluctuation de valeurs est montré séparément dans le bilan.		

Annexe

en milliers de CHF

Information, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan						
1. Autres placements						
					31.12.2020	31.12.2019
Fonds de placement actions suisses					12 425	10 129
Fonds de placement actions étrangères					11 262	10 150
Fonds de placement obligations suisses					32 639	32 395
Fonds de placement obligations étrangères en CHF					19 863	19 550
Fonds de placement obligations étrangères en monnaies étrangères					13 606	9 796
Fonds de placement immobilier suisse					16 547	15 342
Total					106 342	97 362
2. Créances nées d'opérations d'assurance						
					31.12.2020	31.12.2019
Créances sur les entreprises de réassurance					1'951	-
Créances sur les agents et les intermédiaires					166	-
Provision pour créances douteuses					-16	-
Total					2 101	-
3. Actifs de régularisation						
					31.12.2020	31.12.2019
Primes de partenaire assistance à recevoir					-	387
Réassurances à recevoir					242	-
Autres actifs de régularisation					8	-
Total					250	387
4. Provisions techniques						
	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Report de primes	- 39 773	- 39 526	-	-	- 39 773	- 39 526
Provision pour sinistres en cours	- 5 956	- 7 171	2'622	1'277	- 3 334	- 5 894
Provision ULAE	- 1 698	- 1 606	-	-	- 1 698	- 1 606
Provisions pour fluctuation et sécurité	- 4 600	- 2 100	-	-	- 4 600	- 2 100
Provision parts d'excédents contractuels	- 12 933	- 667	-	-	- 12 933	-667
Total	- 64 960	- 51 070	2 622	1 277	- 62 338	- 49 793
5. Provisions non techniques						
					31.12.2020	31.12.2019
Provision restructuration					-14	-
Provision pour litiges					-110	-110
Provisions diverses (imposées)					-875	-875
					- 999	- 985
6. Dettes nées d'opérations d'assurance						
					31.12.2020	31.12.2019
Primes perçues d'avance des preneurs d'assurance					-8'334	-7'096
Dettes envers les preneurs d'assurance					-5	-
Dettes envers les agents et les intermédiaires					-80	-
Total					- 8 419	- 7 096
7. Créances et dettes envers les parties liées						
	Tiers	Actionnaires	Organes		31.12.2020	31.12.2019
Autres créances	49	982	-		1 031	1 313
8. Passifs de régularisation						
					31.12.2020	31.12.2019
Charge de personnel à payer					- 207	- 147
Autres passifs de régularisation					- 157	- 157
Total					- 364	- 304
9. Tableau de variations des fonds propres						
	Capital- actions	Réserves légales issues du bénéfice		Réserves facultatives du bénéfice		Total des fonds propres propres
				Réserves spéciales	Résultat reporté	
Etat au 31.12.2018	-3'000		- 1 900	- 21 000	- 15 269	- 41 169
Augmentation de capital	-5'000		-	5 000	-	-
Résultat de l'exercice	-		-	-	- 4 856	-4'856
Etat au 31.12.2019	- 8 000		- 1 900	- 16 000	- 20 125	- 46 025
Attribution du résultat	-		-2'100	0	2 100	-
Résultat de l'exercice	-		-	-	- 7 839	-7'839
Etat au 31.12.2020	- 8 000		- 4 000	- 16 000	- 25 864	- 53 864

Annexe

en milliers de CHF

Information, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat									
10. Charges sinistres et remboursement réassurance									
							2020	2019	
Charges sinistres: montants payés bruts							- 42 757	- 46 974	
Charges sinistres: montants payés, part réassureurs							12 963	-	
Total							- 29 794	- 46 974	
La part des réassureurs aux charges de sinistres concerne pour l'essentiel des montants payés suite à la pandémie Covid-19									
11. Variation des provisions techniques									
			Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Total provisions techniques pour propre comptes		
			2020	2019	2020	2019	2020	2019	
Provision pour sinistres en cours			1'214	952	1'345	-	2'559	952	
Provision ULAE			-92	-36	-	-	-92	-36	
Provision de sécurité pour fluctuation			-2'500	-	-	-	-2'500	-	
Autres provisions techniques			-	2'800	-	-	-	2'800	
Provision parts d'excédents contractuels			-12'266	-667	-	-	-12'266	-667	
Total			-13'644	3'049	1'345	-	-12'299	3'049	
12. Honoraires versés à l'organe de révision									
							2020	2019	
Prestation en matière de révision							-93	-90	
Total							-93	-90	
Les honoraires versés à l'organe de révision comprennent les honoraires pour des mandats faisant référence directement ou indirectement à un mandat de révision existant ou futur ainsi que les honoraires pour les activités liées à l'audit (entre autres les questions relatives à la comptabilité, le support pour des questions réglementaires ou des examens légaux spéciaux).									
13. Produits des placements									
		Produits des placements*		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total produits des placements	
		2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Autres placements		1'658	1'271	2'904	7'335	16	746	4'578	9'352
Total		1'658	1'271	2'904	7'335	16	746	4'578	9'352
* Ces produits incluent les dividendes sur les actions, les coupons, les intérêts sur les prêts.									
14. Charges financières et frais de gestion des placements									
		Frais de gestion*		Moins-values non réalisées		Moins-values réalisées		Total charges des placements	
		2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Autres placements		-146	-153	-371	-200	-38	-142	-555	-495
Total		-146	-153	-371	-200	-38	-142	-555	-495
*Ces charges incluent les coûts de gestion de fortune externes (frais, droits de mutation).									
15. Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles									
							2020	2019	
Immobilisations corporelles							-16	-14	
Immobilisations incorporelles							-2	-	
Total							- 18	- 14	
Autres données relatives à l'annexe									
16. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété									
							31.12.2020	31.12.2019	
Valeur comptable de la fortune liée							106 380	97 363	
Total							106 380	97 363	
17. Engagements conditionnels									
							31.12.2020	31.12.2019	
Responsabilité solidaire en raison de l'imposition de groupe TVA, la totalité des engagements est comptabilisée dans les comptes du TCS							92	17	
Total							92	17	
18. Emplois à plein temps									
							2020	2019	
Moyenne annuelle							40	30	
19. Evénements importants survenus après la date du bilan									
Aucun									
Le Conseil d'administration a approuvé les comptes le 26 avril 2021									

Anhang

in Tausend CHF

Angewandte Grundsätze der Rechnungslegung		
Grundsätze der Rechnungslegung		
Die Jahresrechnung wurde in Übereinstimmung mit den Bestimmungen über die kaufmännische Buchführung des Schweizerischen Obligationenrechts (Art. 957-963b OR) erstellt.		
Neben dem Schweizerischen Obligationenrecht werden auch die Bestimmungen der Verordnung der Eidgenössischen Finanzmarktaufsicht über die Beaufsichtigung von privaten Versicherungsunternehmen (Art. 5-6a AVO-FINMA, gültig ab 15. Dezember 2015) angewendet.		
Auf Wunsch der Aufsichtsbehörde wurden die Beiträge, für die der Versicherungsschutz erst im Folgejahr beginnt, im Jahr 2020 in die Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft anstatt in die Prämienüberträgen der versicherungstechnischen Rückstellungen umgegliedert. Das Vergleichsjahr wurde entsprechend angepasst. Darüber hinaus wurden zu Vergleichszwecken bestimmte Zahlen für 2019 umgegliedert, um sie an die geänderte Darstellung im laufenden Jahr anzupassen. Diese Umgliederungen hatten keinen Einfluss auf das Ergebnis oder das Eigenkapital.		
Fremdwährungsumrechnung		
Die Jahresrechnung der Gesellschaft wird in Schweizer Franken erstellt. Die Transaktionen in ausländischen Währungen werden zum Tageskurs gebucht. Die Bilanzpositionen sind zum Jahresendkurs der Eidgenössischen Steuerverwaltung umgerechnet. Die entsprechenden Wechselkursdifferenzen werden erfolgswirksam verbucht.		
Jahresendkurse	31.12.2020	31.12.2019
EUR	1.0815	1.0870
USD	0.8839	0.9683
GBP	1.2083	1.2828
Bewertungsgrundsätze und angewendete Bewertungsmethoden		
Die Bewertung erfolgt nach einheitlichen Kriterien. Aktiven und Passiven werden einzeln bewertet. Erfolgt die Folgebewertung von Aktiven nicht zu fortgeführten Anschaffungskosten, sondern zu beobachtbaren Marktpreisen, wird der Kurs- oder Marktpreis zum Bilanzstichtag herangezogen. Passiven sind zum Nennwert eingesetzt.		
Kapitalanlagen		
Die Position «Übrige Kapitalanlagen» beinhaltet den Immobilien-Anlagefonds, Aktien-Anlagefonds und Anleihen. Alle Fonds sind zum Börsenwert am 31. Dezember eingesetzt.		
Sachanlagen		
Sachanlagen zur betrieblichen Nutzung sind zu Anschaffungs- oder zu Herstellkosten erfasst, nach Abzug der kumulierten Abschreibungen und abzüglich Wertberichtigungen bewertet. Die Abschreibungen erfolgen nach der wirtschaftlichen Nutzungsdauer der entsprechenden Anlagen, und zwar nach der linearen Methode. Wenn es konkrete Beweise gibt, dass Sachanlagen überbewertet sind, werden die Werte überprüft und gegebenenfalls angepasst.		
Immaterielle Vermögenswerte		
Software: EDV-Programme werden zum Anschaffungswert aktiviert, abzüglich der kumulierten Abschreibungen. Angewendet wird die lineare Abschreibungsmethode über die wirtschaftliche Betriebsdauer von 5 Jahren.		
Forderungen		
Übrige Forderungen werden zum Nominalwert bewertet.		
Versicherungstechnische Rückstellungen		
Die versicherungstechnischen Rückstellungen sind gemäss dem genehmigten Geschäftsplan der FINMA berechnet. Die Schadenrückstellungen umfassen auch die IBNR Rückstellungen, berechnet von dem verantwortlichen Aktuar aufgrund Schadendreiecke. Eine Rückstellung für vertragliche Überschussanteile ist ebenfalls verbucht.		
Marktwert		
Werden Aktiven zum Börsenkurs oder zum Marktpreis am Bilanzstichtag bewertet, so darf eine Wertberichtigung zulasten der Erfolgsrechnung gebildet werden, um Schwankungen im Kursverlauf Rechnung zu tragen. Solche Wertberichtigungen sind jedoch nicht zulässig, wenn dadurch sowohl der Anschaffungswert als auch der allenfalls tiefere Kurswert unterschritten würden. Der Betrag der Schwankungsreserven ist insgesamt in der Bilanz gesondert auszuweisen.		

Anhang

in Tausend CHF

Angaben, Aufschlüsselungen und Erläuterungen zu Positionen der Bilanz						
1. Übrige Kapitalanlagen						
					31.12.2020	31.12.2019
Anlagefonds schweizerische Aktien					12 425	10 129
Anlagefonds ausländische Aktien					11 262	10 150
Anlagefonds schweizerische Obligationen					32 639	32 395
Anlagefonds ausländische Obligationen in CHF					19 863	19 550
Anlagefonds ausländische Obligationen in ausländischen Währungen					13 606	9 796
Anlagefonds schweizerische Immobilien					16 547	15 342
Total					106 342	97 362
2. Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft						
					31.12.2020	31.12.2019
Forderungen gegenüber Rückversicherungsgesellschaften					1'951	-
Forderungen gegenüber Agenten und Vermittler					166	-
Delkredere					-16	-
Total					2'117	-
3. Aktive Rechnungsabgrenzungen						
					31.12.2020	31.12.2019
Ausstehende abgegrenzte Prämien von Assistance-Partnern					-	387
Ausstehende Rückversicherung					242	-
Sonstige Abgrenzungen					8	-
Total					250	387
4. Versicherungstechnische Rückstellungen						
	Versicherungstechnische Rückstellungen (brutto)		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung (netto)	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Prämienüberträge	-39'773	-39'526	-	-	-39'773	-39'526
Schadenrückstellungen	-5'956	-7'171	2'622	1'277	-3'334	-5'894
ULAE Rückstellungen	-1'698	-1'606	-	-	-1'698	-1'606
Sicherheits- und Schwankungsrückstellungen	-4'600	-2'100	-	-	-4'600	-2'100
Vertragliche Überschussbeteiligungsrückstellung	-12'933	-667	-	-	-12'933	-667
Total	-64'960	-51'070	2'622	1'277	-62'338	-49'793
5. Nichtversicherungstechnische Rückstellungen						
					31.12.2020	31.12.2019
Rückstellung Restrukturierungskosten					- 14	-
Rückstellung für Streitfälle					- 110	- 110
Andere Rückstellungen (besteuerter)					- 875	- 875
					- 999	- 985
6. Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft						
					31.12.2020	31.12.2019
Vorausbezogene Prämien von Versicherungsnehmern					-8'334	-7'096
Verbindlichkeiten gegenüber Versicherungsnehmern					-5	-
Verbindlichkeiten gegenüber Agenten und Vermittler					-80	-
Total					-8'419	-7'096
7. Forderung und Verbindlichkeiten gegenüber Verbundenen						
	Dritte	Beteiligte	Organe		31.12.2020	31.12.2019
Übrige Forderungen	49	982	-		1'031	1'313
8. Passive Rechnungsabgrenzungen						
					31.12.2020	31.12.2019
Abgegrenzte Personalkosten					-207	-147
Übrige Abgrenzungen					-157	-157
Total					-364	-304
9. Eigenkapitalnachweis						
	Aktienkapital	Gesetzliche Gewinnreserven	Freiwillige Gewinnreserven		Total Eigenkapital	
			Spezielle Reserven	Ergebnisvortrag		
Stand per 31.12.2018	-3'000	-1'900	-21'000	-15'269	-41'169	
Eigenkapitalerhöhung	-5'000	-	5'000	-	-	
Jahresergebnis	-	-	-	-4'856	-4'856	
Stand per 31.12.2019	-8'000	-1'900	-16'000	-20'125	-46'025	
Verwendung des Bilanzgewinnes	-	-2'100	-	2'100	-	
Jahresergebnis	-	-	-	-7'839	-7'839	
Stand per 31.12.2020	-8'000	-4'000	-16'000	-25'864	-53'864	

Anhang

in Tausend CHF

Angaben, Aufschlüsselungen und Erläuterungen zu Positionen der Erfolgsrechnung								
10. Aufwendungen für Versicherungsfälle und Rückversicherungserstattung								
					2020	2019		
Zahlungen für Versicherungsfälle brutto					- 42 757	- 46 974		
Anteil Rückversicherer an Zahlungen für Versicherungsfälle					12 963	-		
Total					- 29 794	- 46 974		
Der Anteil der Rückversicherer an den Schadenaufwendungen betrifft hauptsächlich die Beträge, die infolge der Covid-19-Pandemie gezahlt wurden								
11. Veränderung der versicherungstechnischen Rückstellungen								
	Versicherungstechnische Rückstellungen (brutto)		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung (netto)			
	2020	2019	2020	2019	2020	2019		
Schadenrückstellungen	1'214	952	1'345	-	2'559	952		
ULAE Rückstellungen	-92	-36	-	-	-92	-36		
Sicherheits- und Schwankungsrückstellungen	-2'500	-	-	-	-2'500	-		
Übrige versicherungstechnische Rückstellungen	-	2'800	-	-	-	2'800		
Vertragliche Überschussbeteiligungsrückstellung	-12'266	-667	-	-	-12'266	-667		
Total	-13'644	3'049	1'345	-	-12'299	3'049		
12. Honorar der Revisionsstelle								
					2020	2019		
Revisionsdienstleistungen					-93	-90		
Total					-93	-90		
Die Revisionshonorare beinhalten Honorare für Aufträge mit einem direkten oder indirekten Bezug zu einem bestehenden oder zukünftigen Revisionsauftrag sowie die Honorare für revisionsnahe Tätigkeiten (unter anderem Fragen zur Rechnungslegung, Unterstützung bei regulatorischen Fragen oder gesetzliche Spezialprüfung).								
13. Ertrag aus Kapitalanlagen								
	Erträge*		Nicht-realisierte Gewinne		Realisierte Gewinne		Total Ertrag	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Übrige Kapitalanlagen	1'658	1'271	2'904	7'335	16	746	4'578	9'352
Total	1'658	1'271	2'904	7'335	16	746	4'578	9'352
* Bei diesen Erträgen handelt es sich um Dividenden auf Aktien, Coupons, Zinsen auf Darlehen.								
14. Aufwendungen aus Kapitalanlagen								
	Laufende Aufwände*		Wertberichtigung		Realisierte Verluste		Total Aufwand	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Übrige Kapitalanlagen	-146	-153	-371	-200	-38	-142	-555	-495
Total	-146	-153	-371	-200	-38	-142	-555	-495
*Bei diesen Aufwendungen handelt es sich um externe Vermögensverwaltungskosten (Spesen, Transferabgaben, etc.).								
15. Abschreibung auf Sachanlagen und immaterielle Vermögenswerte								
					2020	2019		
Sachanlagen					-16	-14		
Immaterielle Vermögenswerte					-2	-		
Total					-18	-14		
Weitere Anhangangaben								
16. Gesamtbetrag zu Sicherung eigener Verbindlichkeiten verwendete Aktiven sowie Aktiven unter Eigentumsvorbehalt								
					31.12.2020	31.12.2019		
Buchwerte des Gebundenen Vermögens					106'380	97'363		
Total					106'380	97'363		
17. Eventualverbindlichkeiten								
					31.12.2020	31.12.2019		
Solidarschulden im Zusammenhang mit der MwSt.-Gruppenbesteuerung, der Gesamtbetrag der Verbindlichkeiten ist in der TCS-Rechnung gebucht.					92	17		
Total					92	17		
18. Vollzeitstellen								
					2020	2019		
Jahresdurchschnitt					40	30		
19. Wesentliche Ereignisse nach dem Bilanzstichtag								
Keine								
Der Verwaltungsrat hat die Jahresrechnung am 26. April 2021 genehmigt.								

Proposition relative à l'emploi du résultat au 31 décembre - Antrag über die Verwendung des Ergebnis per 31. Dezember

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	2020	2019
Report de l'exercice précédent - <i>Übertrag des Vorjahres</i>	18'025	15'269
Résultat de l'exercice - <i>Jahresergebnis</i>	7'839	4'856
Bénéfice disponible - Bilanzgewinn	25'864	20'125
Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du résultat - Vorschlag des Verwaltungsrates über die Verwendung des Bilanzergebnisses		
Attribution aux réserves générales - Zuweisung an allgemeine Reserven	-	2'100
Report à nouveau - <i>Saldenvortrag</i>	25'864	18'025
	25'864	20'125

Annexe 2

2.1 Résultat individuel Non-Vie 2020

		Total		Affaires directes en Suisse			
		Ex. préc.	Ex. ss revue	RC générale		Autres branches	
		Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1	Primes brutes	81.5	82.9	0.0		81.5	82.9
2	Primes brutes cédées aux réassureurs	-0.3	-0.4	0.0		-0.3	-0.4
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	81.2	82.5	0.0		81.2	82.5
4	Variations des reports de primes	-5.6	-1.5	0.0		-5.6	-1.5
5	Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
6	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	75.6	81.0	0.0		75.6	81.0
7	Autres produits de l'activité d'assurance	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
8	Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	75.6	81.0	0.0		75.6	81.0
9	Charges des sinistres : montants payés bruts	-47.0	-42.8	0.0	-0.7	-47.0	-42.1
10	Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.0	13.0	0.0	0.7	0.0	12.3
11	Variations des provisions techniques	3.0	-13.6	0.0	-0.7	3.0	-13.0
12	Variations des provisions techniques : part des réassureurs	0.0	1.3	0.0	0.7	0.0	0.7
13	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations						
14	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-43.9	-42.1	0.0		-43.9	
15	Frais d'acquisition et de gestion	-28.6	-32.0	0.0		-28.6	
16	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.0	0.0	0.0		0.0	
17	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-28.6	-32.7	0.0		-28.6	
18	Autres charges techniques pour propre compte	0.0	0.0	0.0		0.0	
19	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-72.5	-74.8	0.0		-72.5	
20	Produits des placements	3.0	2.9				
21	Charges financières et frais de gestion des placements	-0.3	-0.2				
22	Résultat des placements (20 + 21)	2.7	2.7				
23	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	0.0				
24	Autres produits financiers	0.0	0.0				
25	Autres charges financières	0.0	0.0				
26	Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	5.8	9.0				
27	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0.0	0.0				
28	Autres produits	0.0	0.0				
29	Autres charges	0.0	0.0				
30	Produits / charges extraordinaires	0.1	0.1				
31	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	5.9	9.1				
32	Impôts directs	-1.0	-1.3				
33	Bénéfice / perte (31 + 32)	4.9	7.8				

2.2 Bilan individuel proche du marché 2020

Rapport sur la situation financière: modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »		Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité Indications en millions					
		Total		RC générale		Autres branches	
		Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1	Primes brutes	81.5	82.9	0.0		81.5	82.9
2	Primes brutes cédées aux réassureurs	-0.3	-0.4	0.0		-0.3	-0.4
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	81.2	82.5	0.0		81.2	82.5
4	Variations des reports de primes	-5.6	-1.5	0.0		-5.6	-1.5
5	Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
6	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	75.6	81.0	0.0		75.6	81.0
7	Autres produits de l'activité d'assurance	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
8	Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	75.6	81.0	0.0		75.6	81.0
9	Charges des sinistres : montants payés bruts	-47.0	-42.8	0.0	-0.7	-47.0	-42.1
10	Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.0	13.0	0.0	0.7	0.0	12.3
11	Variations des provisions techniques	3.0	-13.6	0.0	-0.7	3.0	-13.0
12	Variations des provisions techniques : part des réassureurs	0.0	1.3	0.0	0.7	0.0	0.7
13	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations						
14	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-43.9	-42.1	0.0		-43.9	
15	Frais d'acquisition et de gestion	-28.6	-32.0	0.0		-28.6	
16	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.0	0.0	0.0		0.0	
17	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-28.6	-32.7	0.0		-28.6	
18	Autres charges techniques pour propre compte	0.0	0.0	0.0		0.0	
19	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-72.5	-74.8	0.0		-72.5	
20	Produits des placements	3.0	2.9				
21	Charges financières et frais de gestion des placements	-0.3	-0.2				
22	Résultat des placements (20 + 21)	2.7	2.7				
23	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	0.0				
24	Autres produits financiers	0.0	0.0				
25	Autres charges financières	0.0	0.0				
26	Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	5.8	9.0				
27	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0.0	0.0				
28	Autres produits	0.0	0.0				
29	Autres charges	0.0	0.0				
30	Produits / charges extraordinaires	0.1	0.1				
31	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	5.9	9.1				
32	Impôts directs	-1.0	-1.3				
33	Bénéfice / perte (31 + 32)	4.9	7.8				

2.3 Solvabilité individuelle 2021

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	63.4		75.0
	Déductions			
	Fonds propres de base	63.4		75.0
	Capital complémentaire			
	CPR	63.4		75.0

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	23.0		20.4
	Risque de marché	9.9		12.9
	Effets de diversification	-6.1		-7.6
	Risque de crédit	2.6		3.0
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	-2.7		-2.1
	Capital cible	26.7		26.5

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	242.2%		291.5%